



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES TITRES DE LA PRESSE ECRITE EN 2020

Article 3 de l'arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction
Générale des Médias et des Industries Culturelles

VOLET EDITEUR

Editeur :

Adresse :

**MERCI DE RETOURNER CE QUESTIONNAIRE PAR COURRIEL (enquetes-presse.dgmic@culture.gouv.fr)
OU PAR COURRIER**

N'hésitez pas à nous contacter :

Par ☎ M. Broquet : 01.40.15.33.59 – M. Lennoz : 01.40.15.74.52 – M. d'Ornano : 01.40.15.74.37
Par ✉ DGMIC – BREP – DEPARTEMENT STATISTIQUES 182 rue Saint Honoré 75033 PARIS CEDEX 01
Par @ enquetes-presse.dgmic@culture.gouv.fr

Madame, Monsieur,

La DGMIC renouvelle cette année son enquête sur les journaux et périodiques de la presse éditeur. Cette enquête administrative annuelle constitue un instrument de référence pour les pouvoirs publics et les professionnels, et une source d'études pour les chercheurs, particulièrement utile dans le contexte économique actuel.

Cette enquête comporte, d'une part, un volet à compléter par l'éditeur, comprenant au verso les éléments demandés les années précédentes lors de l'enquête « rapide », sur les effectifs et le chiffre d'affaires de l'éditeur, ainsi que sur l'évolution de vos publications depuis le 1er janvier 2020.

Et, d'autre part, un volet pour chacun de vos titres comme pour les années précédentes.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance d'une réponse complète et d'un retour rapide de ces questionnaires afin de garantir la qualité des résultats obtenus et de réduire les délais de publication de ces derniers. Pour information, les résultats des précédentes enquêtes réalisées sont disponibles dans la rubrique « Documentation / Chiffres et statistiques » sur notre site <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Presse>

Vous remerciant par avance de votre contribution, et dans l'attente de vos retours à ces questionnaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Amos Reichman

Chef du Bureau du régime économique de la presse

Les réponses au présent questionnaire sont strictement réservées au service enquêteur et ne peuvent faire l'objet d'aucune diffusion. Les données destinées à être publiées sont établies de manière à ne pas permettre l'identification des éditeurs et de leurs réponses.

Société éditrice :

SIREN :

Code Activité :

Effectifs et salaires de l'éditeur en 2020

(Effectifs de l'entreprise au 31/12)

- Effectif global (En équivalent temps plein) :

Détail :

Dont, journalistes permanents :

Employés pour l'impression du
titre :

(cas d'une imprimerie intégrée au groupe)

Journalistes pigistes :

Correspondants locaux de presse :

- Salaires et cotisations sociales
annuelles brutes 2020 :

Détail :

Activité de l'éditeur en 2020

- Total Chiffre d'affaires brut : €

Chiffre d'affaires brut - PRESSE : €

Détail

Recettes brutes de vente au numéro : €

Recettes brutes d'abonnement €

(Services de presse en ligne inclus) :

Recettes brutes de publicité €

(Services de presse en ligne inclus) :

Recettes d'annonces (Hors AJL) : €

Recettes d'Annonces Judiciaires et Légales €

(Services de presse en ligne inclus) :

Autres recettes €

(Services de presse en ligne inclus) :

Chiffre d'affaires brut – HORS PRESSE : €

Détail

Travaux d'impression : €

Edition Hors presse : €

Autres activités : €

Mise à jour des titres édités en 2020 Veillez signaler si, courant 2020, vous avez de nouvelles publications ou si certaines de vos publications ont cessé.

Titres des nouvelles publications créées ou acquises :

Titres des publications cédées ou en cessation :